

CHAPITRE PREMIER

Les protestants français sous le régime français (1600-1759)

Y a-t-il un protestantisme français au Canada ? Voilà une question que peut se poser chaque étranger qui traverse le pays. S'il parcourt les vieilles paroisses, il y verra de magnifiques églises dans lesquelles on chante la messe, des couvents et des séminaires où des maîtres nombreux forment la jeunesse. Dans les grands centres et dans quelques-unes de nos campagnes, il remarquera des édifices religieux moins spacieux et d'un modèle différent ; ce sont des temples protestants construits pour servir de lieux de culte aux protestants anglais. Quant aux temples destinés aux services pour les Français, s'il en trouve quelques-uns sur sa route, ils sont si modestes qu'on dirait qu'on a voulu les dérober à la curiosité indiscreète du voyageur. C'est pourquoi, la question que j'ai posée tout à l'heure est parfaitement légitime.

C'est pour faire connaître ce protestantisme français qu'on a écrit les pages qui vont suivre. Elles montreront les modestes débuts de l'œuvre et la fidélité de

PREMIÈRE PARTIE

ceux qui ont travaillé pour le Seigneur. Puissent-elles aussi réveiller, dans les cœurs de la génération présente, une sainte jalousie, qui aura pour conséquences de provoquer l'enthousiasme, et préparer les cœurs à recevoir d'en haut l'appel nécessaire pour continuer l'œuvre si bien commencée et de laquelle on peut dire qu'elle a les promesses de la vie à venir.

S'il est un protestantisme canadien français, comment s'est-il formé et quels ont été ses premiers ouvriers ? Quelques chrétiens étaient venus de l'étranger, secondés par le courage et la sincérité de quelques Canadiens chercheurs de vérité et dont l'âme n'avait pas été satisfaite, quant à ses aspirations religieuses par les pratiques extérieures, oh ! combien extérieures ! de la religion catholique romaine. Comme autrefois dans les plaines palestiniennes, et après au-dehors, on leur annonça la Bonne nouvelle et ils la reçurent dans leurs cœurs.

À vrai dire, cette semence n'était pas tout à fait chose nouvelle au Canada, on le verra dans la suite, aussi, tout Canadien protestant, qui connaît l'histoire de son pays peut considérer l'œuvre missionnaire actuelle, si critiquée et si calomniée par les catholiques de toute nuance, comme une renaissance de l'esprit des premiers jours de la colonisation et comme une tentative légitime pour reconquérir à l'Évangile une population que le fanatisme a décimée.

Bien plus, pour tout homme indépendant, cette œuvre de revendication devient en même temps une œuvre patriotique, car partout où l'Évangile, débarrassé des entraves d'un clergé tyrannique a pu pénétrer, il a

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

préparé des hommes supérieurs et par là, augmenté la force morale du pays. L'Évangile, a dit Vinet, est une semence de liberté.

Le chrétien dont les vues dépassent les choses visibles, celles qui ne sont que pour un temps, s'y intéresse ; aussi ne doit-il pas instruire les nations et les amener à la connaissance de Christ ?

J'ai dit : l'œuvre missionnaire protestante française au Canada est une œuvre de revendication. Il suffit pour se convaincre de la vérité de mes affirmations de connaître un peu l'histoire du pays. Celle du protestantisme français n'a malheureusement jamais été écrite. Nous avons bien les travaux de Hawkins Smith, Parkman, Réveillaud, député des Charentes, et Siegfried, député de la Seine-inférieure ; mais ils traitent de questions générales, aussi peut-on dire qu'il n'existe pas d'histoire du protestantisme français au Canada. Nous avons, pour éclairer nos recherches, des chroniques, des mémoires, des rapports officiels, des cahiers d'état-civil souvent mal tenus, car ils étaient confiés aux soins des paroisses : le curé ou le vicaire en l'espèce, auxquels il faut ajouter de nombreux articles de journaux et revues que le gouvernement a réunis dans ses archives, mais qu'il n'est pas toujours très facile de consulter. Le clergé veille à ce que le passé ne soit pas trop connu, surtout quand ce passé ne lui est pas absolument favorable.

À côté de ces documents, monuments d'un glorieux passé, on a encore des relations du temps qui seraient d'un très grand secours si on n'en avait fait un très prudent triage, brûlant ce qui était contraire aux vues d'un

PREMIÈRE PARTIE

souverain qui avait osé dire : l'État, c'est moi ; et d'un clergé plus intolérant encore et incapable de pardon. J'indique les plus importantes : Mémoires de Champlain et de Charlevoix. Mémoires de quelques Jésuites venus dans le but d'anéantir ce qu'il y avait de protestant dans la « Nouvelle France ».

En dépit des efforts de la censure, ces documents qu'on a conservés pour chanter la gloire des missionnaires catholiques, fournissent, à l'historien protestant qui veut être impartial, des informations pleines d'intérêt. Ils nous apprennent que les articles dithyrambiques inspirés par le clergé à une presse qu'il asservit, que les discours des grandes solennités patriotiques, que les sermons à grand effet qui retentissent dans les chaires catholiques pour honorer les premiers occupants du sol canadien, ne sont pas précisément pour ceux qui sollicitaient les directions du clergé catholique. Si tous les appels qui retentissent, pour recommander au peuple qu'on garde les traditions de la première heure et la langue des pères, si ces appels étaient inspirés par le souci de la vérité, c'est vers le protestantisme que le clergé orienterait ses ouailles. Il n'en fera rien, soyez-en sûrs ; et pour le montrer, depuis des siècles, il s'efforce d'unir dans une même pensée la langue française et la religion catholique, si bien que c'est presque un axiome admis du plus grand nombre, que cesser d'être catholique, c'est aussi s'exposer à perdre sa langue et ses traditions françaises. Depuis quelques années les nationalistes ont prêté le concours de leur fanatisme politique aux affirmations risquées du clergé, et les candidats qui se présentent aux

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

élections patronnés par ce parti ont inscrit dans leur programme cette trinité que ne soupçonnaient pas les conciles : une langue, un pays, et une religion ; toucher à l'un c'est diminuer l'autre, ou compromettre son existence. En vérité, ne dirait-on pas qu'il faut pour le service de Dieu une langue spéciale et que la religion est attachée à ses destinées !...

Quand on nous dit : de quel droit venez-vous évangéliser notre peuple ? On pose fort mal la question, car présenter l'Évangile au peuple canadien, ce n'est pas lui offrir une nouveauté – ce qui ne serait pas un crime après tout – mais le ramener à ses origines religieuses, car les premiers colons qui s'établirent sur son sol étaient des protestants français. S'il y a des étrangers sur la terre canadienne, ce ne sont pas les protestants – les Suisses, comme on affecte de les appeler – mais bien plutôt les catholiques. Ce n'est pas parce qu'ils ont pris une maison qui ne leur appartenait pas, et Dieu sait par quels moyens ! qu'ils s'arrogent le droit de nous dire : la maison est à nous, c'est à vous d'en sortir.

Origine de la colonie

Jacques Cartier avait découvert le « Golfe Saint-Laurent et ses côtes ». Il y avait laissé quelques colons qu'il rapatria lors de ses derniers voyages. Aussi longtemps après cette première visite de la civilisation, l'écho des forêts continua-t-il de redire le cri de guerre de l'Indien, possesseur légitime des terres de l'Amérique. Ni la cour, ni la France, remarque Benjamin Sult, ne tenaient compte

PREMIÈRE PARTIE

du Canada ; on n'en connaissait même pas le nom. Quand il était question des terres d'Amérique, l'imagination s'en allait à l'aventure jusqu'aux colonies du Sud : la Floride et le Brésil, par exemple, mais c'était tout. Pour ce qui était de l'esprit colonisateur, personne n'en avait cure.

Les débuts

Le premier essai de colonisation est dû à l'initiative du marquis de La Roche. Malheureusement, il n'aboutit qu'à la catastrophe de l'Isle des Sables (1578), qui décima les colons. Quand, plusieurs années plus tard, on revint sur le théâtre du désastre, on n'y retrouva, des 40 hommes qu'on y avait laissés, que 12 survivants.

Vingt années passèrent sur ces douloureux souvenirs ; elles n'apportèrent aucun changement dans l'état des esprits ; mais elles avaient vu le Béarnais (Henri IV) monter sur le trône de France. À la suite de cet important événement, il y eut dans les sphères politiques, comme un renouveau pacificateur. Aux protestants, desquels il ne s'était séparé qu'en apparence, le roi allait donner l'édit de Nantes qui leur assurait le libre exercice de leur religion. Instruits par les expériences du passé, il y eut parmi les anciens persécutés, des chefs de famille insuffisamment rassurés et on les vit partir à l'aventure, désireux de trouver quelque part une terre française sur laquelle ils pourraient librement servir le Dieu de Jésus-Christ. Comme leurs frères en la foi, les puritains de Plymouth, ils portèrent leurs regards au delà